

Directive sur la Performance Énergétique des Bâtiments (DPEB)

Que devez-vous faire en tant que propriétaire ?



Selon la nouvelle Directive sur la Performance Énergétique des Bâtiments (DPEB), dès juillet 2021 il est obligatoire d'installer des dispositifs d'autorégulation de température (par exemple des robinets thermostatiques) sur chaque radiateur dans toutes les pièces, lorsque vous changez de système de production de chaleur. Quand votre installateur installe une nouvelle source de chaleur, (par exemple une chaudière),

vous devez vérifier que des vannes thermostatiques soient bien installées sur tous les radiateurs, et en installer dans le cas contraire. En effet, la chaudière ne peut pas contrôler le chauffage dans les différentes pièces. Il faut donc prévoir une vanne thermostatique sur chaque radiateur dans chaque pièce, pour éviter qu'aucune pièce ne soit ni surchauffée ni sous-chauffée.

Thermostats **mécaniques** de radiateurs

Thermostats **électroniques** de radiateurs

		Thermostats mécaniques de radiateurs			Thermostats électroniques de radiateurs	
		Design RAX	Pro RAW	Premium RA2000	Danfoss Eco™ Commande locale	Danfoss Ally™ Commande à distance
Caractéristiques	Économie d'énergie					
	Niveau de confort					
	Temps de réaction	22 min.	15 min.	10 min.	1 min.	1 min.

Profitez des avantages d'un système équilibré

Ne négligez pas l'équilibrage du système si vous vivez dans un immeuble résidentiel équipé d'un chauffage central. Si la chaleur n'est pas répartie uniformément dans le système, il pourra faire soit trop chaud, soit trop froid dans votre

appartement, et vos radiateurs pourront générer des bruits gênants. **Votre installateur sera en mesure de vous conseiller sur les meilleures solutions techniques proposées par Danfoss.**

Quels sont les avantages pour moi ?

En moyenne, les ménages réduisent leur consommation d'énergie de 18% en remplaçant les robinets de radiateurs manuels par des robinets thermostatiques de radiateurs ([LINK](#)).

Le plus souvent, les économies réalisées sont importantes et représentent jusqu'à 36% de la consommation d'énergie consacrée au chauffage ([LINK](#)) !

En remplaçant vos robinets de radiateurs classiques par des têtes thermostatiques performantes, vous êtes sûrs de faire des économies importantes. Les têtes de radiateurs électroniques vont encore plus loin car elles sont très précises et économes en énergie. Elles s'installent facilement sur la plupart des radiateurs et peuvent être commandées à partir de votre smartphone pour un confort optimal.



- Réduisez votre consommation et maîtrisez-la mieux.
- Économisez de l'argent.
- Améliorez le confort et le climat intérieur.
- Réduisez les risques de moisissures et de champignons, et améliorez les conditions sanitaires.
- Réduisez votre empreinte environnementale.



Pour avoir une idée des économies réalisables sur votre facture énergétique, consultez les exemples suivants :

	Appartement Paris	Maison individuelle Lyon
Radiateurs par appartement	5/80 m ²	7/100 m ²
Zone climatique	H1a	H1c
Coût d'installation pour l'utilisateur final (matériel et main d'œuvre). On considère que le circuit a été vidé lorsque le générateur de chaleur a été remplacé	320 euros	480 euros
Economies par an	117 – 144 euros	195 – 237 euros
Amortissement	2,2 – 2,7 ans	2 – 2,4 ans



Danfoss est votre partenaire en matière d'efficacité énergétique !

Pour plus d'informations, interrogez votre fournisseur local ou visitez le site www.danfoss.fr

Danfoss n'assume aucune responsabilité quant aux erreurs qui se seraient glissées dans les catalogues, brochures ou autres documentations écrites. Dans un souci constant d'amélioration, Danfoss se réserve le droit d'apporter sans préavis toutes modifications à ses produits, y compris ceux se trouvant déjà en commande, sous réserve, toutefois, que ces modifications n'affectent pas les caractéristiques déjà arrêtées en accord avec le client. Toutes les marques de fabrique de cette documentation sont la propriété des sociétés correspondantes. Danfoss et tous les logo Danfoss sont des marques déposées de Danfoss A/S. Tous droits réservés.